

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

OBJET :

**Budget Primitif 2023
de la Commune**

N° 4 / 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 30 mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2023

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame M-Christine COURANT, Monsieur NOIROT Michel, Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame VIVES Marie-Christine, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine

Absent(s) ayant donné procuration : Madame CHUI TI SING Liliane à Monsieur SABRIÉ Alain, Monsieur VINCENT Alain à Monsieur FRANCESCHI Alain, Madame MASSUCCO Isabelle à Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame ADROVER Isabelle à Monsieur JOLY Philippe, Monsieur CODOGNO Jean-Michel à Monsieur CASTEL Roger

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Madame RUSSEL Delphine, Conseillère Municipale, a rejoint la séance à partir de cette question.

Monsieur le Maire présente le budget primitif de la commune qui reprend :

- les résultats de 2022, à savoir :

Excédent de fonctionnement : 2 206 184.64 €
Excédent d'investissement : 421 460.62 €

- et les restes à réaliser 2022, à savoir :

En dépenses d'investissement : 578 460.00 €
En recettes d'investissement : 141 340.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4

- **ADOpte** le budget Primitif 2023 qui s'équilibre comme ci-dessous

	Dépenses	Recettes
Investissement	3 399 822 €	3 399 822 €
Fonctionnement	4 242 831 €	4 242 831 €

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : - 3 AVR. 2023

- de la publication, le - 4 AVR. 2023



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 15

Contre : /

Abstentions : 4

Date de convocation : 24/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
A Solliès-Ville, le 30/03/2023
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Solliès-Ville, le 30/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ADROVER Isabelle	(Procurator à Mr JOLY Philippe)	
BROUSSAIS Jean-Jacques		
CASTEL Roger		
CHUI-TI-SING Liliane	(Procurator à Mr SABRIE Alain)	
CODOGNO Jean-Michel	(Procurator à Mr CASTEL Roger)	
COURANT Marie-Christine		
FOUASSE Bénédicte	(Procurator à Mme INBERT A. Christine)	
FRANCESCHI Alain		
JOLY Philippe		
MASSUCCO Isabelle	(Procurator à Mr BROUSSAIS J.J.)	
NOIROT Michel		
OLIVIERI Paul		
POURRET Jean-Michel		
SABRIE Alain		
	RUSSEL Delphine	
VIAENE Nathalie		
VINCENT Alain	(Procurator à Mr FRANCESCHI Alain)	
VIVES Marie-Christine		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Solliès-Ville, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.